

Responsable d'exploitation agricole conventionnelle et agrobiologique

Code ROME : A1414, A1416

Code CPF: 2161

Objectifs de la formation

Acquérir une qualification dans la production agricole.
Obtenir la capacité professionnelle agricole.

Diplôme préparé

Brevet Professionnel Responsable d'exploitation Agricole.

Conditions d'admission

Être âgé de plus de 18 ans à l'entrée en formation.
1 année d'expérience professionnelle et être titulaire d'un CAP ou BEP ou 1 an d'expérience professionnelle dans le secteur agricole ou 3 ans d'expérience professionnelle dans un autre secteur.

Pré-requis

Mathématiques: utiliser les quatre opérations
Français: savoir lire un texte simple et en retranscrire les principales informations

Organisation de la formation

Lieu : CFPPA des Landes, Oeyreluy.
Dates : du 2 octobre 2017 au 19 juin 2018
1 200 heures dont 350 en entreprise
Possibilité de parcours individualisé
Rythme: 35h/semaine

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprise, autoformation tuteurée, suivi individuel

Contenu de la formation

UC	Objectifs
UCG1	Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
UCG2	Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture
UCP1	Élaborer un diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement
UCP2	Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur
UCP3	Gérer le travail dans l'exploitation agricole

UCP4	Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole
UCP5	Commercialiser les produits de l'exploitation agricole
UCP6	Élaborer un projet professionnel lié à une exploitation agricole ou projet de salariat en agriculture
UCT 1	Conduite un atelier de production (selon le projet d'installation)
UCT 2	Conduite un deuxième atelier (grandes cultures ou gestion des équipements, selon le projet d'installation)
UCARE	2 UCARE à choisir selon le projet d'installation (conduite, compta informatisée, conversion biologique, gavage, atelier horticole ...)

Obtention du diplôme

Pour chaque UC, les connaissances acquises sont évaluées en contrôle continu. Chaque UC peut être obtenue indépendamment des autres. Le diplôme est délivré lorsque les 12 UC sont obtenues.

Vous pouvez obtenir le BPREA par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience

Publics - Conditions de prise en charge

Salariés: dans le cadre d'un congé individuel de formation ou d'un contrat de professionnalisation.

Inscriptions:

Salariés: nous renvoyer le dossier de candidature

Nombre de places ouvertes

Minimum: 8 Maximum: 19

Renseignements complémentaires:

Journées portes ouvertes: 11 mars et 17 mai 2017
Journées d'information collectives: 14 septembre 2017 au CFPPA, Oeyreluy
www.formagri40.fr; www.chlorofil.fr
www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=14927
www.installation-transmission.agriqui.fr